

Projet de rehaussement de la route 349 entre Saint-Paulin et Saint Alexis des Monts

Dossier : 6211-06-166

Compte rendu de la période d'information publique du 8 février au 25 mars 2022

La période d'information publique concernant le Projet de rehaussement de la route 349 entre Saint-Paulin et Saint-Alexis-des-Monts a pris fin le 25 mars 2022. L'étape d'information et de consultation publique a été réalisée suivant le *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, tel qu'il se lisait avant le 23 mars 2018, puisque l'initiateur du projet a déposé son étude d'impact sur l'environnement le 18 septembre 2014. Conformément au mandat qui lui a été confié le 14 janvier 2022, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique le 8 février 2022, laquelle a une durée de 45 jours.

Le projet

Justification et description

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) envisage de procéder au rehaussement de la route 349 entre les municipalités de Saint-Paulin et de Saint-Alexis-des-Monts dans la région de la Mauricie. Situé le long de la rivière du Loup, ce projet d'une longueur de 2,76 km s'accompagnerait d'une reconstruction et d'une mise à niveau des glissières de sécurité.

Plus précisément, le MTQ souhaite rehausser d'une hauteur moyenne allant de 20,8 cm à 41,8 cm cinq segments de ce tronçon de route. Ce projet protégerait la route contre les crues qui se produisent tous les 25 ans, et un rehaussement supplémentaire de 30 cm est aussi prévu sur l'entièreté du tracé visé.

Évalués à environ 5 M\$, les travaux sont prévus s'échelonner sur une durée de 21 semaines. L'échéancier de réalisation s'étalerait sur deux ans.

Empruntée à des fins de déplacements locaux et régionaux, cette route permet d'accéder à des entreprises agricoles, des résidences et d'autres infrastructures touristiques régionales, notamment à Saint-Alexis-des-Monts où l'on retrouve des sites de villégiature. Une ligne de distribution d'Hydro-Québec est aussi adjacente à cette section de la route.

Répercussions identifiées par l'initiateur et mesures d'atténuation proposées

Selon l'étude d'impact, le rehaussement entraînerait un agrandissement de l'emprise de la route. Le projet impliquerait l'acquisition de bandes de terrains le long de la voie publique et le réaménagement des accès aux propriétés concernées.

Certaines répercussions se manifesteront durant la phase de construction du projet comme des perturbations sonores causées par la machinerie, des altérations à la qualité de l'air dû à la présence de poussière, ou encore la fermeture partielle de la route à certains moments. L'initiateur prévoit déployer diverses mesures d'atténuation telles qu'une communication constante avec les usagers pour les informer de l'évolution des travaux, l'utilisation de techniques dissipant la poussière dans l'air ainsi que la réalisation des travaux du lundi au vendredi, excepté les jours fériés.

Au sujet de la faune environnante, l'érosion du sol durant la construction pourrait contribuer à une détérioration des habitats de la rivière du Loup. Les milieux humides présents dans l'aire du projet pourraient aussi être affectés. L'initiateur prévoit en atténuer les conséquences en effectuant un balisage complet et en conservant le drainage naturel des milieux humides touchés, en plus d'utiliser des techniques permettant la stabilisation des berges avoisinant la route.

Finalement, les travaux pourraient accroître les risques de rehaussement des niveaux d'eau et d'expansion de la zone d'inondation actuelle.

(Extrait du site Web du BAPE)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies durant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information qui s'est tenue le 1^{er} mars 2022, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE, ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

- Propriétés touchées par les travaux entourant le projet;
- Définition des termes « acquisition des terrains »;
- Largeur de la route 349 à la suite des travaux;
- Conjugaison des échéanciers des travaux de la route 349 et du pont d'Allard;
- Pavage des accotements et possible piste cyclable en bordure de route;
- Disponibilité et accessibilité du plan de suivi environnemental en ce qui a trait à la qualité de l'eau dans le cadre du projet.

Les activités d'information et de communication

Centre de consultation

Deux centres de consultation ont été ouverts pour la durée de la période d'information publique, soient à l'Hôtel de Ville de Saint-Paulin, ainsi qu'à la Bibliothèque Léopold-Bellemare de Saint-Alexis-des-Monts.

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Le site Web du BAPE propose en outre un hyperlien vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien
29 janvier 2022	Journal de Montréal/Québec
29 janvier 2022	Le Nouvelliste
2 février 2022	Hebdo Mékinaux/des Chenaux
2 mars 2022	L'Écho de Maskinongé

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
8 février 2022 Annonce du début du mandat et de la séance publique d'information	Médias écrits et électroniques de la région de la Mauricie	202	Site Web du BAPE
8 février 2022 Annonce du breffage médias	Médias écrits et électroniques de la région de la Mauricie	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE
15 février 2022 Reprise du communiqué annonçant le breffage médias	Médias écrits et électroniques de la région de la Mauricie	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE
1^{er} mars 2022 Reprise du communiqué annonçant la séance publique d'information	Médias écrits et électroniques de la région de la Mauricie	202	Site Web du BAPE

Les publications dans les médias sociaux

Le taux d'engagement¹ est considéré dans les spécialistes du Web et des médias sociaux comme étant une donnée phare car il permet de mesurer, en pourcentage et pour une publication donnée, les interactions des usagés d'un média social selon le nombre de visionnements totaux. Cette mesure permet par conséquent d'apprécier l'intérêt soulevé par nos publications visant à informer la population.

Le BAPE a produit 17 publications sur les médias sociaux durant la PIP afin d'informer la population. Comme en témoigne le tableau détaillé présenté ici-bas, parmi ces publications, 13 ont atteint un niveau d'engagement jugé élevé.

Dates et événements	Personnes rejointes
8 février 2022 Annonce de la période d'information publique et de la séance publique d'information	<i>Facebook</i> - Taux d'engagement : 5,6 % <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 20749 (Sponsorisée) <i>Twitter</i> - Taux d'engagement : 4,5 % <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 287 <i>LinkedIn</i> - Taux d'engagement : 1,5 % <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 330
14 février 2022 Rappel #1 concernant le breffage médias	<i>Twitter</i> - Taux d'engagement : 1,5 % <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 207
15 février 2022 Rappel #2 concernant le breffage médias	<i>Twitter</i> - Taux d'engagement : 3,6 % <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 222
15 février 2022 Breffage médias	<i>Facebook</i> - Taux d'engagement : 63,3 % <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 406
22 février au 1^{er} mars 2022 Invitation à la séance publique d'information sur le site Web du BAPE et sur Facebook	<i>Facebook</i> - Taux d'engagement : 17,8 % <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 3726 (Sponsorisée) <i>Twitter</i> - Taux d'engagement : 2,7 % <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 224 <i>LinkedIn</i> - Taux d'engagement : 2,9 % <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 476

¹ Selon le site spécialisé Social Status en 2021, le taux d'engagement moyen pour les principaux médias sociaux où est présent le BAPE sont les suivants : Facebook : 0,26 %; Twitter : 0,05 %; LinkedIn : 2,61 %.

Définitions :

- *Impressions* : Nombre de personnes ayant vu une publication;
- *Taux d'engagement* : Pourcentage du nombre de réactions, commentaires, partages et clic sur une publication.

Dates et événements	Personnes rejointes
1 ^{er} mars 2022 Rappel de la séance publique d'information	<p><i>Facebook</i> - Taux d'engagement : 4,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 605 <p><i>Twitter</i> - Taux d'engagement : 1,6 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 253 <p><i>LinkedIn</i> – Taux d'engagement : 2,2 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 278
1 ^{er} mars 2022 Séance publique d'information sur le site Web du BAPE et sur Facebook	<p><i>Facebook</i> – Taux d'engagement : 56,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 529
1 ^{er} mars 2022 Informations diffusées durant la séance publique en direct	<p><i>Twitter</i> - Taux d'engagement : 1,6 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 304
2 mars 2022 Invitation à visionner la séance publique d'information en différé	<p><i>Facebook</i> – Taux d'engagement : 1,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 810
24 mars 2021 Fin de la période d'information publique	<p><i>Facebook</i> - Taux d'engagement : 3,6 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 929 <p><i>Twitter</i> – Taux d'engagement : 0 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 113

La séance d'information

Date	1 ^{er} mars 2022
Lieu	Site Web du BAPE et Facebook
BAPE : Animation	Alexandre Tanguay, conseiller en communication Josiane Ouellet, conseillère en communication
Modérateurs	Alexandre Tanguay, conseiller en communication Josiane Ouellet, conseillère en communication Shirley Bishop, conseillère senior en communication
Initiateur du projet	Ministère des Transports du Québec Pierre Martin-Bédard, chargée de projet Dorothée Mitchell, biologiste
Assistance	S/O
Webdiffusion	20 personnes
Durée	1 heure
Nombre de questions posées	10 questions

Les relations de presse

Des envois ciblés annonçant la séance publique d'information ont été effectués auprès des journalistes et médias ayant couvert les événements survenus sur la route 349 durant les dernières années tels que les inondations et les accidents de voiture.

Un breffage médias a été organisé et diffusé sur la page Facebook du BAPE le 15 février 2022 à 10 h 30. Près d'une cinquantaine de personnes ont visionné ce breffage, que ce soit en direct ou en différé.

À divers moments durant la période d'information publique, trois correspondances ont eu lieu avec différents journalistes d'Ici Radio-Canada Mauricie. Elles ont généré une mention dans le Téléjournal Mauricie sur la période d'information et les détails entourant la séance publique d'information.

À la suite d'articles écrits et de reportages concernant la période d'information, deux journalistes ont été contactés afin de rectifier certains propos.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. Dès la sortie du communiqué de presse, des articles furent publiés dans [Le Nouvelliste](#) et [L'Écho de Maskinongé](#) concernant les détails de la période d'information publique et la séance publique prévue.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Alexandre Tanguay

Québec, le 7 avril 2022

Alexandre Tanguay, conseiller en communication, chargé du dossier
En collaboration avec Josiane Ouellet, conseillère en communication